

SOMMAIRE

EDITO

**Accord égalité:
La CFE-CGC signe**

**Trucs et Astuces :
Epargne Salariale et
intéressement**

**Minimas Ingénieurs et
Cadres**

CFE-CGC de JADS

Rejoignez-nous

AGENDA SOCIAL

26/02: Réunion CHSCT

05/03: Réunion des DP

06/03: Réunion de
négociation d'un nouvel
accord d'intéressement

08/03: Journée
internationale droit des
femmes

12/03: Réunion CHSCT

13/03: 2e Réunion
NAO

19/03: Réunion du CE

27/03: 3e réunion NAO

CONTACTS

Adresse mail :
cfecgcjtekt@gmail.com

L'année 2019 démarre sur les chapeaux de roue avec de nombreuses négociations, enjeux (QVT, Egalité, NAO...). Le climat social est difficile et la préoccupation financière est grandissante. Nous voyons arriver les mesures économiques d'usage, souvent très politiques et peu efficaces, mais qui annoncent des lendemains où la vigilance est nécessaire.

Attention, ces mesures sont souvent très impopulaires car elles touchent notre activité quotidienne, notre équilibre vie professionnelle et personnelle. La Direction souffle le froid et le chaud, maladroitement ou pas, avec des actions vertueuses comme la QVT, négociées avec les partenaires, quand au même moment, elle supprime sans égard le budget convivialité. Le personnel s'y perd et ne comprend pas la logique. La communication doit se faire de manière bien plus précise et participative pour traverser cette nouvelle période de difficultés et qu'elle soit comprise par tous.

Nous participons activement à toutes les négociations pour que vos voix soient entendues et poussons la Direction pour que nous soyons de vrais partenaires. C'est souvent difficile et il est important que nous ayons, de votre part, les bons questionnements dans le but d'obtenir les réponses adéquates et un positionnement clair de la Direction par rapport à vos attentes...

Accord égalité : La CFE-CGC signe



Fruit d'une négociation entamée en 2018, la CFE-CGC a décidé de signer l'accord portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de l'entreprise.

Cet accord incorpore pour la première fois des mesures pour « les proches aidants » et l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés que nous avons porté et encouragé.



Nous vous rappelons que chaque 8 mars a lieu la journée internationale des droits de la femme.

Mais n'attendons pas pour agir au quotidien pour réduire les inégalités



Trucs et Astuces: Intéressement il faut choisir.



Depuis le 20 février et jusqu'au 11 mars, vous devez choisir la destination de votre prime d'intéressement:

- Votre compte courant ?
- Le PEE ?
- Le PERCO ?
- Un mix ?

A l'origine de la création du dispositif d'épargne salariale chez JTEKT, la CFE-CGC tient à vous rappeler les avantages d'un investissement sur les dispositifs PEE ou PERCO.

Le **PEE** vous permet de placer votre prime d'intéressement et de bénéficier d'un abondement de l'entreprise jusqu'à **387,5€ par année civile** quels que soient les résultats financiers de JTEKT. Cet investissement est défiscalisé et bloqué pendant 5 ans mais la loi prévoit des cas de déblocages anticipés tel que l'achat de sa résidence principale...

Pour le **PERCO**, l'objectif c'est la retraite. L'abondement de l'entreprise est plus important: les 500 premiers Euros donnent un **abondement de JTEKT de 500€**. Par contre il faut que l'entreprise atteigne un résultat opérationnel positif, ce qui est encore le cas pour l'année 2019 mais très incertain pour 2020 ! Là aussi il existe des cas de déblocages anticipés.

Alors, consultez votre espace internet sous NATIXIS et faites votre choix.

TOP ↑

Télétravail:

L'accord que nous avons porté va s'appliquer au 1^{er} mars.

Alors à vos Marques !

FLOP ↓

Prime « Macron »:

Lors du CE de décembre dernier nous avons demandé à la direction si elle envisageait d'attribuer cette prime aux salariés ? Réponse, NON. A suivre...

Smart RH:

Toujours pas de visibilité sur l'ouverture des comptes salariés, les complications s'accumulent. Décidément l'entrée de l'entreprise dans le numérique est compliquée.

RTT rétropédalage de la direction ?

Après 2 négociations en 2014 et 2018 qui ont fortement réduit nos RTT et durci les modalités de prise (perte de 5 jours et apparition de 5 RTTE), la direction continue à imposer des dates de congés sans concertation dans une pure logique financière...

Que devons-nous penser des engagements pris lors de négociations...?

Minimas Ingénieurs et Cadres: La CFE-CGC Métallurgie signe l'accord

La CFE-CGC Métallurgie a signé avec l'UIMM, le mardi 8 janvier 2019, l'accord revalorisant les barèmes des appointements annuels minimaux Ingénieurs et Cadres de la branche Métallurgie à 2,1% pour 2019.

Cette augmentation prend en compte le rattrapage de l'inflation 2018 supérieure à la prévision. Cet accord inclut également une clause de rendez-vous. Il a été convenu avec l'UIMM d'examiner de nouveau l'évolution de la situation économique et d'en tirer les conséquences au cours du mois de septembre 2019.

L'audience CFE-CGC est de 53% de la population des ingénieurs et cadres de la branche

La section CFE-CGC de DIJON au 2^e et 3^e collège

JADS a mis en place son CSE au 1^{er} janvier 2019.

Des élections ont eu lieu le 13 décembre 2018 et la liste CFE-CGC a obtenu 63,95% des suffrages du 2^e et 3^e collèges.

Nous les félicitons pour ces bons résultats.

A Irigny, les élections auront lieu au plus tard en décembre 2019

2^{ème} collège

Titulaires

Sébastien Lardy
Bertrand Taupin
Bruno Decrette

Suppléants

Yoann Gustin
Sarah Estner



3^{ème} collège

Titulaires

Sébastien Clerc
Michel Mougne

Suppléants

Alexandre Di Vanni
Nicolas Marion

CFE-CGC: Rejoignez-vous !

10 Bonnes raisons pour ne pas se syndiquer

1 Les syndicats, c'est ringard

Si vous pensez que les syndicats ne sont pas adaptés aux problèmes de notre époque, il ne tient qu'à vous pour que ça change. Adhérez en masse et ainsi, vous aurez tout le poids nécessaire pour modifier ce que vous trouvez ringard. A la CFE-CGC, nous sommes preneurs !

2 Je n'ai pas le temps

C'est sûr, on n'a jamais le temps. Sauf que, quand on a un problème, on est content de trouver un syndicaliste qui prend le temps de vous écouter et de vous aider.

Si à la lecture de ces raisons, vous avez esquissé au moins un sourire...si vous vous êtes dit "ils ont raison"...ou si vous vous êtes laissé aller à penser "se syndiquer...et pourquoi pas ?",
Alors venez discuter avec vos délégués CFE-CGC

Retrouvez les autres bonnes raisons dans notre prochain numéro...



P. Hoet

patrick.hoet@jitekt.eu
06 18 02 99 73



F. Vion

frederic.vion@jitekt.eu
06 85 65 81 83